

IBR-IRE

Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Institut des Réviseurs d'Entreprises

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VENDREDI 26 AVRIL 2024

Correspondent
sg@ibr-ire.be

Notre référence
JL/AV2024

Date
28 mars 2024

Chère Consœur, Cher Confrère,
Chère Stagiaire, Cher Stagiaire,

Concerne : Assemblée générale ordinaire du vendredi 26 avril 2024

Par la présente, j'ai le plaisir de vous inviter, ainsi que votre cabinet, à notre Assemblée générale ordinaire qui aura lieu

**le vendredi 26 avril 2024 à 8h30
dans l'auditorium BNP Paribas Fortis
Rue de la Chancellerie 1 – 1000 Bruxelles**

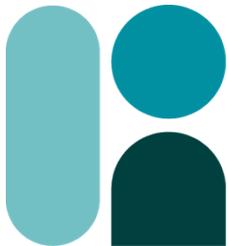
L'accueil et l'enregistrement des réviseurs d'entreprises personnes physiques auront lieu **à partir de 8h.**

La séance administrative débutera à 8h30. Outre la présentation traditionnelle des comptes annuels, du budget et du rapport annuel, cette année, un dernier état des lieux de la transposition de la directive CSRD en Belgique sera également donné.

La session académique de cette année, qui débutera à 11h, sera entièrement consacrée à l'intelligence artificielle. Trois spécialistes renommés expliqueront les opportunités futures que la technologie de l'IA offre au réviseur d'entreprises : Aurélie COUVREUR, stratège en transformation numérique, et les professeurs Eddy CARDINAELS et Judith KÜNNEKE (Université de Tilburg).

A l'issue de l'Assemblée générale, vous êtes cordialement invité(e)s à prendre part au traditionnel *Walking Lunch*.

Vous trouverez, en annexe à la présente invitation, l'ordre du jour complet de l'Assemblée générale ainsi que la liste des candidats pour les élections.



IBR-IRE

Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Institut des Réviseurs d'Entreprises

Le modèle de procuration, les comptes annuels 2023 et le projet de budget 2024 seront disponibles sur le site internet de l'IRE au plus tard le jeudi 11 avril 2024.

En application de l'article 7 de l'Arrêté royal du 22 février 2019 fixant le règlement d'ordre intérieur de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, la date ultime de dépôt des procurations est le dimanche 21 avril 2024, soit cinq jours calendrier avant l'Assemblée générale. Elles doivent être datées et signées par le mandant et comprendre l'identité du mandant, l'identité du mandataire et la date de l'Assemblée générale pour laquelle la procuration est valable.

Enfin, nous vous rappelons que la participation aux séances administrative et académique de l'assemblée générale compte pour quatre heures de formation permanente pour les réviseurs d'entreprises. Vous pouvez vous inscrire sur le site web de l'IRE.

Je vous prie d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, Chère Stagiaire, Cher Stagiaire, l'expression de mes salutations confraternelles.

Patrick VAN IMPE
Président

[Annexes : Ordre du jour et liste des candidats pour les élections](#)